

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

69
Décret n° 2008 - 945 du 31 décembre 2008
portant approbation du plan d'action pour l'amélioration
de la gestion des investissements publics

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu l'accord du 4 décembre 2004 relatif au programme de la facilité de la réduction de la pauvreté et la croissance ;

Vu la loi n° 1-2000 du 1^{er} février 2000 portant loi organique relative au régime financier de l'Etat ;

Vu le décret n° 2000-187 du 10 août 2000 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2003-101 du 7 juillet 2003 relatif aux attributions du ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire ;

Vu le décret n° 2003-107 du 7 juillet 2003 relatif aux attributions du ministre de l'économie, des finances et du budget ;

Vu le décret n° 2007-615 du 30 décembre 2007 portant nomination des membres du Gouvernement.

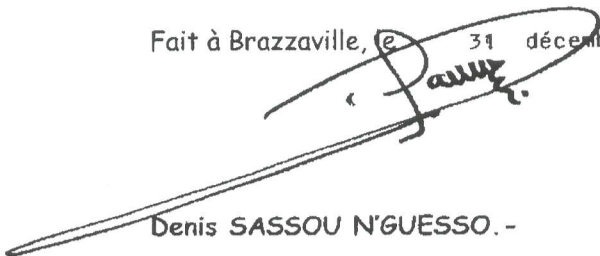
En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Est approuvé le plan d'action pour l'amélioration de la gestion des investissements publics dont le texte est annexé au présent décret.

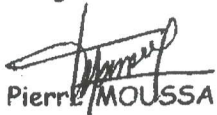
Article 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 31 décembre 2008

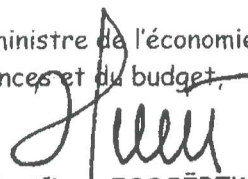

Denis SASSOU N'GUESSO. -

Par le Président de la République,

Le ministre d'Etat, ministre du plan
et de l'aménagement du territoire,


Pierre MOUSSA

Le ministre de l'économie, des
finances et du budget,


Pacifique ISSOÏBEKA.

MATRICE DES ACTIONS

MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

Direction Générale du Plan et du Développement

Plan d'Actions pour l'Amélioration de la Gestion des Investissements Publics (PAAGIP)

Brazzaville, décembre 2008

PLAN D'ACTIONS POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

Actions	Résultats attendus	2008	2009	2010	2011	Indicateurs	Inter-venants	Partena-ires
A- Amélioration des planifications sectorielles								
1 Renforcement des DEP								
1m	Renforcement de la stabilité et de l'autorité du DEP au sein de son ministère.	Le lien horizontal fonctionnel avec la DGPD est renforcé et l'autonomie du DEP vis à vis du cabinet est respectée. La stabilité est bien assurée	Un décret du Président précise les missions et la composition des DEP			Décret pris et appliqué Taux de turn over du personnel des DEP	MPAT, DEP, MEFB	
2m	Redéfinition des missions des DEP et renforcement des effectifs	Le rôle des DEP en matière d'élaboration des stratégies et de maîtrise d'ouvrage est redéfini. Ses responsabilités dans le suivi physique et dans l'exécution budgétaire des projets sont précisées.	Le décret de 1977 est revu			Texte modifié Taux d'augmentation des effectifs	MPAT, DEP	
3a	Formation en stratégie sectorielle	Le personnel des DEP est progressivement formé à ces approches	Formation des DEP à l'élaboration des stratégies sectorielles			Nombre de formations réalisées	MPAT, DEP	CF., BM
4a	Formation en matière de planification sectorielle et de programmation Santé	Le personnel des DEP est progressivement formé à ces approches	Formation de la DEP à l'économie de la santé			Nombre de formations réalisées	MPAT, DEP (MSASF)	CF., BM
5a	Formation en matière de planification sectorielle et de programmation Education	Le personnel des DEP est progressivement formé à ces approches	Formation de la DEP à l'économie de l'éducation			Nombre de formations réalisées	MPAT, DEP (MEPSA)	CF., BM
6a	Formation CDMT sectoriels	Le personnel des DEP est progressivement formé à ces approches	Formation générale aux CDMT sectoriels			Nombre de formations réalisées	MPAT, DEP	CF., BM
7a	Formation cycle de projet	Le personnel des DEP est progressivement formé à ces approches	Formation 'cycle de projets' pour les DEP de tous les ministères			Nombre de formations réalisées en 2008:	MPAT	CF., BM
2 Concertation DGGT - DEP								
8m	Amélioration de la concertation entre les ministères sectoriels et la DGGT	La concertation est effective. Les projets de la DGGT sont bien intégrés dans les stratégies des DEP	Tenue de réunions annuelles de concertation à l'initiative du Plan et adoption de la programmation	Tenue de réunions annuelles de concertation à l'initiative du Plan et adoption de la programmation	Tenue de réunions annuelles de concertation à l'initiative du Plan et adoption de la programmation	Nombre de projets de la DGGT non intégrés dans les programmation des DEP Les réunions ont bien lieu, la programmation est cohérente à ce niveau	DGGT, DEP, MPAT	

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

	Actions	Résultats attendus	2008	2009	2010	2011	Indicateurs	Intervenants	Partenaires
3 Amélioration des stratégies									
	Révision des stratégies de développement agricole et de l'élevage	On dispose d'un plan articulé en actions au niveau sous-sectoriel et d'un plan d'entretien et de développement des pistes rurales. (voir également ligne 10)		Etablissement de programmes d'actions sous-sectorielles	Programme commun des pistes rurales avec le METP		Le Plan est validé par les autorités en 2010	MPAT, DEP (MAE)	revoir la progr. avec la BM
9a									
10a	Révision du PNT et accélération des mesures d'accompagnement	On dispose d'un plan actualisé au point de vue coût et d'un système d'exploitation assaini et efficace. (voir également ligne 12)		Actualisation et assainissement des situations financières	Privatisation du CFCCO		Le Plan est révisé en 2009 et les mesures d'assainissement sont prises pour début 2010	MPAT, MTAC, DGGT	revoir la progr. avec la BM
11a	Finalisation du Plan sectoriel de l'énergie	On dispose d'un plan d'actions et d'un système d'exploitation assaini et efficace.		Evaluation du coût de remise à niveau du secteur	Elaboration d'un plan d'actions réalistes à horizon 2015		Le Plan est validé en 2009	MPAT, MEH, DGGT	revoir la progr. avec la BM
12a	Elaboration d'un plan national des télécommunications incluant les TIC	On dispose d'un plan cohérent en phase avec le développement des autres infrastructures. L'exploitation est assainie		Programme réalistes d'un PCN cohérent et en phase avec le PNT	Organisation du nouveau système d'exploitation du secteur		Le Plan est validé en 2009	MPAT, MPTNTC, DGGT	revoir la progr. avec la BM
13a	Amélioration du PNDS (Mission d'appui)	On dispose d'un plan plus cohérent et programmable		Mission d'appui			Les missions sont effectuées et le plan est validé en?	MSASF	revoir la progr. avec la BM
14a	Amélioration du Plan de l'éducation. (Mission d'appui)	On dispose d'un plan plus cohérent et programmable		Mission d'appui			Les missions sont effectuées et le plan est validé en?	MEPSA	revoir la progr. avec la BM
15a	Elaboration des plans sectoriels pour les autres domaines (Missions d'appui)	On dispose progressivement de plans sectoriels permettant une meilleure programmation et une cohérence entre CDMT global et CDMT sectoriels		Missions d'appui	Missions d'appui	Missions d'appui	Les missions sont effectuées et les plans sont validés en?	DEP	revoir la progr. avec la BM
B- Amélioration de la préparation et de la programmation des projets									
1 Amélioration de la préparation des projets									
1m	Renforcement de la procédure de préparation des projets. Identification des opérateurs	Le choix des opérateurs pour les études est facilité. Les procédures d'appel d'offres pour le choix des bureaux d'études doivent être respectées lorsque le montant des études dépasse un certain seuil (voir avec réformes des mp)		Les DEP recensent les bureaux d'études susceptibles de travailler dans leur domaine			Les DEP ont en bibliothèque la liste et les coordonnées des bureaux fin 2008	MPAT, DGGT, DEP	
2a	Renforcer les capacités des DEP pour mener des études(et des évaluations)	Les DEP sont à même de préparer les tdr pour réaliser des études, et analyser les résultats. Dans certains cas des études peuvent être menées à bien en interne		Formation à l'analyse économique et financière des projets productifs. Augmentation des effectifs	Formation à l'analyse économique et financière des projets non-productifs. Augmentation des effectifs		Nombre de formations réalisées, Taux de croissance des effectifs des DEP	MPAT, DEP	CF., BM

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

	Actions	Résultats attendus	2008	2009	2010	2011	Indicateurs	Intervenants	Partenaires
3m	Renforcer les capacités du plan en matière d'études (et d'évaluation)	Le CEEPI a développé ses capacités d'effectuer et de piloter des études		Intégration administrative du CEEPI et renforcement en moyens et en matériel	Affectation d'une dotation de 2,5 Mds F CFA	Affectation d'une dotation de 5 Mds F CFA	Textes pris, évolution des effectifs, dotations budgétaires Nombre d'études effectuées pour le BI	MPAT, CEEPI	
4m PM	Mise en place d'un fonds pour les études	La ligne budgétaire est assurée pour financer les études retenues	Création de la ligne budgétaire et affectation d'un montant de 500 MF CFA	Affectation progressive d'une dotation de 1 Md F CFA			Montant du fonds d'études Nombre d'études réalisées	MEFB, MPAT, DGGT	
5a	Missions d'appui à la mise en place de la cellule 'fonds d'études'	La cellule est créée, dispose de son personnel et des procédures de réalisation et suivi des études	La cellule est créée (texte) Les procédures de fonctionnement, sélection et suivi sont définies				Missions d'appui effectuées. Texte de création et règles de fonctionnement de la cellule définies et adoptées par le gouvernement	MPAT	BM
6m	Réalisation d'études en préalable à l'acceptation des projets	Tous les (vrais) projets font l'objet d'une étude avant inscription au budget		Réalisation des premières études sur le fonds	60% des projets en montant	100% des projets	Pourcentage des projets (en nombre et montant) accompagnés d'études	MPAT, MEFB, DEP	
2 Amélioration de la programmation des projets									
7m	Mise en place d'un plan annuel de passation des marchés dans tous les ministères	La passation des marchés est programmée pour tous les ministères			Mise en place d'un plan pour le budget 2010 dans tous les ministères	Généralisation de la mesure	Pourcentage (en nombre et montant) des marchés planifiés	DEP, DDMCE, DGGT	
C- Amélioration de la procédure d'élaboration du budget d'investissement									
1 Amélioration de la procédure d'élaboration budgétaire									
1m	Adoption d'un calendrier budgétaire contraignant	La préparation budgétaire respecte le calendrier		Pour préparation du budget 2010			Taux de rejet des projets des DEP. Rapport entre demande brute des DEP et volume du BI, nombre de CDMT sectoriels	MEFB, MPAT	
2m	Elaboration et adoption d'un plan d'actions opérationnel du DSRP	Les domaines et les actions du DSRP sont priorisés pour permettre la programmation des projets	La PAO du DSRP est adoptée et utilisée dans le cadre du PIP et du budget IP 2009	Application	Application	Application	Le calendrier présentant les différentes étapes est diffusé et appliqué	MPAT, DEP	
3m	Préparation du Budget d'investissement en liaison avec le DSRP	Le budget d'investissement et le PIP sont rattachés aux actions du DSRP	Mise en œuvre dans les cadres de la préparation du budget 2009	Application de la procédure	Application de la procédure	Application de la procédure	Il existe une présentation du BI selon la nomenclature DSRP	MPAT	

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

	Actions	Résultats attendus	2008	2009	2010	2011	Indicateurs	Intervenants	Partenaires
4m PM	Unification budgétaire: Cadre des dépenses à moyen terme pour une gestion cohérente des dépenses publiques	Le budget est élaboré à travers un CDMT global et des CDMT sectoriels	Elaboration d'un cadre macro-économique révisé à 3 ans	Validation du cadre macro-économique, mise en œuvre du CDMT pour 2008/2009, mise en place de la politique de la recette	Application du cadre macro-économique, définition d'un plan d'actions pour la maîtrise et la gestion de la recette et de la dépense		Le CDMT global est opérationnel valeur et pourcentage des dépenses ayant respecté le circuit mis en place	MEFB et tous les ministères	BM
5a	Appui à l'élaboration de CDMT sectoriels	Le personnel des DEP est progressivement formé à ses fonctions		Appuis aux ministères de la santé, de l'éducation et des transports	Appuis aux ministères précédents plus quatre autres ministères	Appuis aux ministères précédents plus quatre autres ministères	Nombre de CDMT sectoriels disponibles 2009 : 3 2010 : 7 2011 : 11	MPAT, DEP	CF., BM
6m	Mise en place d'un nouveau format de fiche projet	Le Plan dispose des informations nécessaires pour effectuer une bonne sélection	Mise en œuvre dans le cadre de la préparation du budget 2009	Application de la procédure	Application de la procédure	Application de la procédure	Pourcentage de fiches renseignées de façon satisfaisante.	MPAT	
7m	Renforcement de la procédure de sélection des projets.	Le choix des projets est rationalisé par la mise en place d'une procédure basée sur une grille de critères standards de sélection des projets prenant en compte: - la pertinence (cohérence avec le PAO-DSRP et stratégies sectorielles) - l'identification des objectifs et résultats attendus - l'estimation des moyens et des coûts - l'analyse éco.et fin (coûts/avantages) - la faisabilité technique - l'impact économique, social et environnemental - la viabilité financière, technique et institutionnelle (après réalisation)		Elaboration de la grille de critères et de la procédure de choix (guide). Application sur la préparation du budget 2010	Les projets non accompagnés d'études et/ou de fiches projets adéquates ne peuvent être retenus dans le BI (application souple)	Les projets non accompagnés d'études et/ou de fiches projets adéquates ne peuvent être retenus dans le BI (application stricte)	Pourcentage de projets rejetés	MPAT, DGGT, DEP	
8m	Amélioration de la procédure de préparation des projets de budgets (dans l'attente des CDMT)	Le budget de fonctionnement intègre mieux les conséquences du budget d'investissement notamment en matière de suivi physique et financier et d'évaluation		Les conférences budgétaires du fonctionnement prennent en compte les BI	Les conférences budgétaires du fonctionnement prennent en compte les BI	Les conférences budgétaires du fonctionnement prennent en compte les BI	La coordination entre les DAAF et les DEP au moment de l'élaboration des budgets d'investissement des ministères a bien eu lieu	MPAT, MEFB, DEP, DAAF	
9m	Amélioration de la procédure des conférences budgétaires	Les conférences budgétaires donnent lieu à des arbitrages sur la base d'arguments étayés et de véritables dossiers de projets, et sont conduites par domaine		Les conférences budgétaires se déroulent selon la nouvelle procédure	Les conférences budgétaires se déroulent selon la nouvelle procédure	Les conférences budgétaires se déroulent selon la nouvelle procédure	Tenue des conférences budgétaires en appliquant la nouvelle procédure	MPAT, DEP	

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

	Actions	Résultats attendus	2008	2009	2010	2011	Indicateurs	Intervenants	Partenaires
10m	Amélioration de la connaissance des projets sur financement extérieur (y compris les projets financés contre matières premières -ENI- ou sur financement extérieur non encore recensé type prêts chinois)	La cellule et les comités de pilotage sont opérationnels, une meilleure connaissance des investissements sur financement extérieur et de leur impact sur le DSRP est assurée		Mise en place d'une cellule de gestion et de suivi des financements extérieurs (voir avec la Direction générale de coordination des projets et programme en coop)			Disponibilité de la liste complète des projets en coopération et de leur programmation - Budget 2010	MPAT, Min. sectoriels, Bailleurs	
11a	Elaboration et diffusion d'un guide pour la préparation du budget d'investissement	Les DEP ont reçu l'outil		Rédaction et diffusion du guide et organisation de séminaires			Les guides ont été élaborés et sont utilisés	MPAT, Min. sectoriels, Bailleurs	CF
12a	Formation à l'utilisation du guide	Les DEP sont opérationnelles		Séminaires de formation	Séminaires de formation		Les séminaires ont eu lieu, toutes les DEP sont formées	MPAT, Min. sectoriels, Bailleurs	CF
D- Fluidification/rationalisation du circuit de la dépense et unification des circuits de paiement de l'investissement									
1	Renforcement des DAAF - Décentralisation de la gestion de l'investissement public								
1m	Renforcement de l'autorité et de la stabilité des DAAF au sein de leur ministère (A coordonner avec la prise de mesure concernant les DEP)	L'autonomie du DAAF vis à vis du cabinet de son ministère est respectée. La stabilité est bien assurée		Il n'y a plus qu'une DAAF par ministère			Taux d'exécution de la part du BI gérées par les ministères techniques Décret pris et appliqué	MEFB, DAAF	
2m	Redéfinition des missions des DAAF	La stabilité des DAAF est assurée, la coordination avec les DEP est améliorée		Le décret de nomination des DAAF est revu			Texte modifié	MEFB, DAAF	
3m	Accroissement du rôle des ministères techniques dans le domaine de l'investissement public	Les ministères sectoriels sont capables de gérer ce nouveau volume d'investissement		Élévation du seuil d'intervention à 1 milliard de FCFA	Évaluation des résultats pour l'évolution du seuil en 2011	Évaluation des résultats. En cas d'évaluation positive, une nouvelle élévation du seuil à 1,5Mrd pourrait être envisagée	Texte pris pour mise en application en 2010 Pourcentage du BI géré par les DEP	MPAT, DGT, Min. techniques	

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signale m pour mesure et a pour appui

	Actions	Résultats attendus	2008	2009	2010	2011	Indicateurs	Intervenants	Partenaires
2 Amélioration de la passation des marchés									
	Réforme du code des marchés publics	Les marchés sont passés selon le nouveau code		Le code est validé par les autorités	Le nouveau code est accompagné de mesures d'application et mis en œuvre au début du 4 ^{ème} trimestre	Mise en place des mécanismes de contrôle internes et externes et suivi-évaluation de l'application du code des marchés publics aux normes internationales	Pourcentage de marchés passés en appel d'offre ouvert Montant traité par DGGT, DCMCE, Min techniques		
4m PM								Commission de réforme des MP	BM
5m PM	Réforme des procédures de passation des marchés	- au delà du seuil prévu (1Mrd) les marchés sont traités par la DGGT - entre 10M et 1Mrd ils sont traités par les ministères techniques et la DCMCE		Elaboration texte en liaison avec l'évolution du code des marchés publics	seuil de 1Mrd DGGT de 10M à 1 Mrd Ministères techniques et DCMCE	Remontée du seuil DGGT à 1,5MM si augmentation capacités DEP satisfaisantes	Les textes sont adaptés et modifiés en fonction de l'évolution du seuil	Commission de réforme des MP	BM
6m PM	Décentralisation des procédures de passation des marchés	Les ministères techniques disposent d'une cellule de passation des marchés et d'une commission des marchés. Tous les marchés dépassant le seuil des lettres de commande (10 M) passent en commission dans la limite du plafond fixé		Mise en place de cellules dans les ministères techniques pour la gestion des commissions des marchés			Pourcentage (en nombre et en montant) des appels d'offres passés par la cellule pour chaque ministère	Commission de réforme des MP	BM
7a	Renforcement des connaissances des agents des ministères en matière de passation de marchés	Les agents concernés sont formés sur le nouveau code des marchés et maîtrisent les procédures d'appel d'offres		Mise en place de séminaires de formation sur le code des marchés et les procédures d'appel d'offres			Nombre de sessions de formation réalisées	MPAT, DGGT, DEP, Cellules de passation des marchés	BM
8a	Appui à l'archivage des dossiers de marchés	Les archives permettent d'assurer un meilleur suivi technique des projets		Mise en place de moyens d'archivage au sein des DEP, de la DPI et de la DCEI			Les moyens ont été mis en place	MPAT, DEP	
3 Amélioration du circuit de la dépense									
9a PM	Rationalisation du circuit de la dépense Etude	Le circuit de la dépense est rationalisé, les tâches et les contrôles redondants sont supprimés. Le rôle du Plan dans l'engagement des dépenses d'investissement est revu en 2011	Recrutement d'un cabinet pour réaliser une étude sur la rationalisation et la simplification du circuit de la dépense				Nombre de services et de départements ministériels informatisés, pourcentage des PPA dans le paiement du BI Le mission s'est déroulée et le document de rationalisation est adopté	MEFB MPAT	BM

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

	Actions	Résultats attendus	2008	2009	2010	2011	Indicateurs	Intervenants	Partenaires
10m PM	Rationalisation du circuit de la dépense Mise en place du dispositif	Le circuit de la dépense est rationalisé		Introduction des mesures rationalisant et simplifiant le circuit de la dépense			Le circuit de la dépense est rationalisé, la procédure orthodoxe pour le budget d'investissement est respectée	MEFB, MPAT	
11a PM	Information du circuit de la dépense	Le logiciel fonctionne, le Plan peut suivre en temps réel le circuit de l'investissement, les ministères techniques et la DGGT sont raccordés	Reprise de l'étude (rapport non satisfaisant)	Début des travaux après la fin de la rationalisation et refonte des procédures de dépense	Mise en service du nouveau logiciel. Connexion des ministères, des Finances, du Plan et de la DGGT	Information de l'ensemble des ministères techniques	Les dossiers de dépenses sont traités informatiquement par la nouvelle chaîne intégrée	MEFB	BM
12m	Normalisation du traitement des décomptes	Les décomptes sont mis en paiement de manière individualisée pour normaliser la régularisation		Les dossiers de paiement doivent correspondre à la liquidation d'un décompte			Taux de dossiers non conformes à un décompte	MPAT, MEFB, DGGT	
13m	Réintroduction de la procédure orthodoxe pour l'exécution du budget d'investissement public	Le circuit de traitement des dépenses du budget d'investissement est unifié. La procédure orthodoxe de traitement des dossiers de dépense est respectée. La phase de liquidation est normalisée et observée		Cette procédure s'applique dès l'exécution du BI 2009.			La procédure unifiée s'applique pleinement pour le budget 2010	MPAT, MEFB, DGGT, DEP	
14m PM	Amélioration des contrôles a priori (Contrôle financier) Etude, Réformes, Moyens budgétaires	Les agents du contrôle financier appliquent les contrôles selon le guide	Recrutement consultant	Réalisation des études, adoption des recommandations Réalisation et diffusion d'un manuel de procédures de contrôle et du guide du vérificateur	Mise en œuvre et suivi-évaluation		Mise en application effective des contrôles	MEFB	ACBF, BAD, CE

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

	Actions	Résultats attendus	2008	2009	2010	2011	Indicateurs	Intervenants	Partenaires
4 Amélioration de l'exécution budgétaire									
	Mise en place d'un comité interministériel de suivi de l'exécution du budget d'investissement	Le comité contribue à l'amélioration de l'exécution budgétaire		Mise en place d'un comité ministériel présidé par le Plan à mi parcours du budget pour examen de l'exécution du BI, identification des causes de retard et apport des solutions	Le comité ministériel se réunit trimestriellement	Le comité ministériel se réunit semestriellement	Nombre de réunions du comité Nombre d'"incidents"	Plan DEP	
15m									
5 Amélioration du suivi exécution									
	Mise en place d'un outil informatique de suivi des dépenses d'investissement au MPAT avec implantation dans les principaux ministères (dans l'attente de la mise en service de la chaîne intégrée de la dépense).	Le MPAT et les principaux ministères techniques ont les moyens de suivre l'exécution de leur budget	Outil fonctionnel depuis 2007 au MPAT	Implantation dans 3 ministères (Santé, éducation, transports)	Implantation dans les ministères les plus importants	Implantation dans le reste des ministères	Situation de l'exécution des dépenses disponibles en temps réel	MPAT	BM
16a									
17a	Amélioration des capacités des DEP en matière d'exécution des dépenses et de suivi financier	Les ministères techniques assurent un réel suivi de l'exécution de leur BI, ils se préparent à assurer les opérations d'engagement à partir de 2012		Organisation de séminaires de formation en liaison avec le CPAF	Organisation de séminaires de formation en liaison avec le CPAF	Organisation de séminaires de formation en liaison avec le CPAF	Nombre de séminaires réalisés	DEP, MEFB, MPAT	BM, MEFB (CPAF)
E-Réalisation d'un contrôle effectif de l'exécution physique des projets									
1 Amélioration des contrôles a priori									
	Renforcement du rôle du Contrôle financier sur le contrôle physique des dépenses d'investissement (pm)	Le contrôle est amélioré et simplifié		Le contrôle effectif est un des éléments clés du nouveau texte redéfinissant les missions du CF			Pourcentage de projets ayant fait l'objet de contrôle sur le terrain Taux de rejet	MEFB, MPAT, DEP, DGGT	
1m PM									
2m	Amélioration des moyens nécessaires au suivi physique des DEP, du Plan et du CF	Le suivi est effectué par les DEP, le Plan et le CF. En aucun cas, il n'est fait appel aux services des entreprises responsables du chantier. La pratique des décomptes est systématiquement appliquée		Les moyens budgétaires sont effectivement débloqués	Les moyens budgétaires sont effectivement débloqués	Les moyens budgétaires sont effectivement débloqués	Montant des crédits alloués pour le suivi de l'exécution	MEFB, MPAT, DEP	

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

	Actions	Résultats attendus	2008	2009	2010	2011	Indicateurs	Intervenants	Partenaires
2 Amélioration des contrôles a posteriori									
3a PM	Renforcement du cadre fiduciaire (Inspection générale des Finances, Inspection générale d'Etat, Cour des comptes et Parlement) (pm)	Les opérateurs disposent de leurs nouveaux outils	Un consultant est recruté	Elaboration des guides	Publication des textes		Pourcentage de projets ayant fait l'objet de contrôle sur le terrain Les manuels résultants des réflexions des groupes de travail et des études lancées sont publiés	IGE/IGF, MEFB	
4a PM	Renforcement des capacités de l'IGE, l'IGF, de la Cour des Comptes et du Parlement (pm)	Les contrôles juridictionnels et parlementaires sont effectifs et améliorés.		Les personnels sont formés	Les personnels sont formés	Les personnels sont formés	Nombre de formations réalisées	IGE/IGF, MEFB	FMI, UE, FAD, BM
F-Les opérations de suivi-évaluation des projets sont progressivement développées									
1 Amélioration des opérations de suivi-évaluation									
1a	Mise en place d'une base de données sur le suivi physique	Le suivi physique est facilité par la connaissance technique du dossier		Base de données en place au MPAT	Outils Informatique en place dans 3 ou 4 ministères	Outils Informatique en place dans 3 ou 4 ministères	Situation de l'exécution physique disponible en temps réel	DEP, Plan DGGT	
2a	Développement des capacités de suivi-évaluation au niveau du MPAT et des DEP	Les DEP sont capables d'effectuer et/ou de conduire l'évaluation des projets	Formations	Missions d'appui			Nombre de formations et de missions réalisées	MPAT	CF, BM
4a	Les grands ministères techniques et le Plan (CEEP) procèdent et font procéder à l'évaluation de certains projets	Les grands ministères techniques commencent à faire évaluer leurs projets par des opérateurs indépendants		Evaluation de quelques projets	Evaluation de quelques projets	Evaluation de quelques projets	Le calendrier des évaluations est respecté	MPAT, DEP	
8a	La DGGT effectue l'évaluation des projets exécutés	Les grands projets commencent à être évalués par des opérateurs indépendants		Evaluation de 4 grands projets	Evaluation de 4 grands projets	Evaluation de 4 grands projets	Le calendrier des évaluations est respecté	MPAT, DGGT	
G-Le suivi de l'amélioration de la gestion des investissements publics									
1m.a	Suivi de l'évolution des réformes	Le monitoring de la réforme est assuré.		Mise en place d'un groupe de suivi doté de moyens et de production d'un premier rapport en juin 2008	Production de rapport de suivi Etat des lieux sur l'amélioration des capacités des DEP => révision du rythme de décentralisation	Production de rapport de suivi	Les moyens ont été mis en place. La production d'un rapport en juin 2009 puis à la fin de chaque exercice budgétaire est effective	Comité de pilotage	

CHRONOGRAMME

PLAN D' ACTIONS POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
Chronogramme

Dans le 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

		2008		2009		2010		2011		Indicateurs	
Actions											
A- Amélioration des planifications sectorielles											
1 Renforcement des DEP											
Renforcement de la stabilité et de l'autorité du DEP au sein de son ministère.										Partis du BI gérées par les ministères techniques	
1m	Redéfinition des missions des DEP et renforcement des effectifs									Décret pris et appliqué	
2m										Taux de turn over du personnel des DEP	
3a	Formation en stratégie sectorielle									Texte modifié	
4a	Formation en matière de planification sectorielle et de programmation Santé									Taux d'augmentation des effectifs	
5a	Formation en matière de planification sectorielle et de programmation Education									Nombre de formations réalisées	
6a	Formation CDMT sectoriels									Nombre de formations réalisées	
7a	Formation cycle de projet									Nombre de formations réalisées	
2 Concertation DGGT - DEP											
Amélioration de la concertation entre les ministères sectoriels et la DGGT										Nombre de projets de la DGGT non intégrés dans les programmation des DEP	
8m										Les réunions ont bien lieu, la programmation est cohérente à ce niveau	
3 Amélioration des stratégies											
Révision des stratégies de développement agricole et de l'élevage										Nombre de stratégies sectorielles validées	
9a	Révision du PNT et accélération des mesures d'accompagnement									Le Plan est validé par les autorités en 2010	
10a										Le Plan est révisé en 2009 et les mesures d'assainissement sont prises pour début 2010	
11a	Finalisation du Plan sectoriel de l'énergie									Le Plan est validé en 2009	
12a	Elaboration d'un plan national des télécommunications incluant les TIC									Le Plan est validé en 2009	
13a	Amélioration du PNDS (Mission d'appui)									Les missions sont effectuées et le plan est validé en?	
14a	Amélioration du Plan de l'éducation. (Mission d'appui)									Les missions sont effectuées et le plan est validé en?	
15a	Elaboration des plans sectoriels pour les autres domaines (Missions d'appui)									Les missions sont effectuées et les plans sont validés en?	

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

Actions		2008		2009		2010		2011		Indicateurs
B-Amélioration de la préparation et de la programmation des projets										
1 Amélioration de la préparation des projets										
1m	Renforcement de la procédure de préparation des projets. Identification des opérateurs									Pourcentage de projets (en nombre et montant) accompagnés d'études
2a	Renforcer les capacités des DEP pour mener des études(et des évaluations)									Les DEP ont en bibliothèque la liste et les coordonnées des bureaux fin 2009
3m	Renforcer les capacités du plan en matière d'études(et d'évaluation)									Nombre de formations réalisées, Taux de croissance des effectifs des DEP
4m	Mise en place d'un fonds pour les études									Textes pris, évolution des effectifs, dotations budgétaires
5a	Missions d'appui à la mise en place de la cellule 'fonds d'études'									Nombre d'études effectuées pour le BI
6m	Réalisation d'études en préalable à l'acceptation des projets									Montant du fonds d'études
2 Amélioration de la programmation des projets										
7m	Mise en place d'un plan annuel de passation des marchés dans tous les ministères									Nombre d'études réalisées
C-Amélioration de la procédure d'élaboration du budget d'investissement										
1 Amélioration de la procédure d'élaboration budgétaire										
1m	Adoption d'un calendrier budgétaire «contraignant»									Taux de rejet des projets des DEP, Rapport entre demande brute des DEP et volume du BI, nombre de CDMT sectoriels
2m	Elaboration et adoption d'un plan d'actions opérationnel du DSRP									Le calendrier présentant les différentes étapes est diffusé et appliqué
3m	Préparation du Budget d'investissement en liaison avec le DSRP									Le plan est adopté et mis en œuvre dans le cadre de la préparation du budget et du PIP
4m	Unification budgétaire: Cadre des dépenses à moyen terme pour une gestion cohérente des dépenses publiques									Il existe une présentation du BI selon la nomenclature DSRP
5m	Unification budgétaire: Cadre des dépenses à moyen terme pour une gestion cohérente des dépenses publiques									Le CDMT global est opérationnel valeur et pourcentage des dépenses ayant respecté le circuit mis en place

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

	Actions	2008			2009			2010			2011			Indicateurs
5a	Appui à l'élaboration de CDMT sectoriels													Nombre de CDMT sectoriels disponibles 2008 : 3 2010 : 7 2010 : 11
6m	Mise en place d'un nouveau format de fiche projet													Pourcentage de fiches renseignées de façon satisfaisante.
7m	Renforcement de la procédure de sélection des projets.													Pourcentage de projets rejetés
8m	Amélioration de la procédure de préparation des projets de budgets (dans l'attente des CDMT)													La coordination entre les DAAF et les DEP au moment de l'élaboration des budgets d'investissement des ministères a bien eu lieu
9m	Amélioration de la procédure des conférences budgétaires													Tenue des conférences budgétaires en appliquant la nouvelle procédure
10m	Amélioration de la connaissance des projets sur financement extérieur (y compris les projets financés contre initiales premières -ENI- ou sur financement extérieur non encore recensé type prêts chinois)													Disponibilité de la liste complète des projets en coopération et de leur programmation - Budget 2010
11a	Elaboration et diffusion d'un guide pour la préparation du budget d'investissement													Les guides ont été élaborés et sont utilisés
12a	Formation à l'utilisation du guide													Les séminaires ont eu lieu, toutes les DEP sont formées
D-Fluidification du circuit de la dépense et unification des circuits de paiement de l'investissement														
1	Renforcement des DAAF - Décentralisation de la gestion de l'investissement public													
1m	Renforcement de l'autorité et de la stabilité des DAAF au sein de leur ministère (A coordonner avec la prise de mesure concernant les DEP)													Taux d'exécution de la part du BI gérées par les ministères techniques Décret pris et appliqué
2m	Révision des missions des DAAF													Texte modifié
3m	Accroissement du rôle des ministères techniques dans le domaine de l'investissement public													Texte pris pour mise en application en 2010 Pourcentage du BI géré par les DEP Pourcentage de marchés passés en appel d'offre ouvert
2	Amélioration de la passation des marchés													
4m	Réforme du code des marchés publics													Le nouveau code a été validé, les mesures d'application sont prises

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et s pour appui

Actions	2008		2009		2010		2011		Indicateurs
6m Réforme des procédures de passation des marchés									Les textes sont adaptés et modifiés en fonction de l'évolution du seuil
6m Décentralisation des procédures de passation des marchés									Pourcentage (en nombre et en montant) des appels d'offres passés par la cellule pour chaque ministère
7a Renforcement des connaissances des agents des ministères en matière de passation de marchés									Nombre de sessions de formation réalisées
8a Appui à l'archivage des dossiers de marchés									Les moyens ont été mis en place
3 Amélioration du circuit de la dépense									
9a Etude									Nombre de services et de départements ministériels informatisés, pourcentage des PPA dans le paiement du BI
10a Rationalisation du circuit de la dépense									La mission s'est déroulée et le document de rationalisation est adopté
10a Mise en place du dispositif									Le circuit de la dépense est rationalisé, la procédure orthodoxe pour le budget d'investissement est respectée
11a Informatisation du circuit de la dépense									Les dossiers de dépenses sont traités informatiquement par la nouvelle chaîne intégrée
12m Normalisation du traitement des décomptes									Taux de dossiers non conformes à un décompte
13m Réintroduction de la procédure orthodoxe pour l'exécution du budget d'investissement public									La procédure unifiée s'applique pleinement pour le budget 2010
14a Amélioration des contrôles a priori (Contrôle financier)									Mise en application effective des contrôles
4 Amélioration de l'exécution budgétaire									
15m Mise en place d'un comité interministériel de suivi de l'exécution du budget d'investissement									Durée moyenne entre l'engagement et le paiement d'un dossier de dépense d'investissement Taux d'exécution du budget d'investissement Nombre de réunions du comité

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et a pour appui

Dans la 2^e colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifiée m pour mesure et a pour appui

	Actions	2008		2009		2010		2011		Indicateurs
5 Amélioration du suivi exécution										
	Mise en place d'un outil informatique de suivi des dépenses d'investissement au MPAT avec implantation dans les ministères (dans l'attente de la mise en service de la chaîne intégrée de la dépense).									Taux de couverture des DEP par cet outil
16a										Situation de l'exécution des dépenses disponible en temps réel
17a	Amélioration des capacités des DEP 17a en matière d'exécution des dépenses et de suivi financier									Nombre de séminaires réalisés
E-Réalisation d'un contrôle effectif de l'exécution physique des projets										
1 Amélioration des contrôles a priori										
1m	Renforcement du rôle du Contrôle financier sur le contrôle physique des dépenses d'investissement (pm)									Pourcentage de projets ayant fait l'objet de contrôle sur le terrain
2m	Amélioration des moyens nécessaires au suivi physique des DEP, du Plan et du CF									Taux de rejet
2 Amélioration des contrôles a posteriori										
	Renforcement du cadre fiduciaire (Inspection générale des Finances, Inspection générale d'Etat, Cour des comptes et Parlement) (pm)									Le texte est publié et appliqué
	Renforcement des capacités de l'IGE, l'IGF, de la Cour des Comptes et du Parlement (pm)									Montant des crédits alloués pour le suivi de l'exécution
										Pourcentage de projets ayant fait l'objet de contrôle sur le terrain
										Les manuels résultants des réflexions des groupes de travail et des études lancées sont publiés
										Nombre de formations réalisées
F-Les opérations de suivi-évaluation des projets sont progressivement développées										
1 Amélioration des opérations de suivi-évaluation										
1a	Mise en place d'une base de données sur le suivi physique									Pourcentage des projets évalués
2a	Développement des capacités de suivi-évaluation au niveau du MPAT et des DEP									Situation de l'exécution physique disponible en temps réel
4a	Les grands ministères techniques et le Plan (CEEPT) procèdent et font procéder à l'évaluation de certains projets									Nombre de formations et de missions réalisées
3a	La DGGT effectue l'évaluation des projets exécutés									Le calendrier des évaluations est respecté
3a										Le calendrier des évaluations est respecté

Dans la 2^{ème} colonne, la lettre en minuscule qui suit le chiffre de numérotation de l'action signifie m pour mesure et s pour appui

Actions		2008	2009	2010	2011	Indicateurs
G-Le suivi de l'amélioration de la gestion des investissements publics						
1a	suivi de l'évolution des réformes					
						Les moyens ont été mis en place. La production d'un rapport en juin 2009 puis à la fin de chaque exercice budgétaire est effective

Fait à Brazzaville, le 29 DEC 2008

Le Premier Ministre

Isidore MOUËBA

Ministre d'Etat,
Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire

Pierre MOUSSA

Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget

Pacifique ISSOIBEKA

ACTIONS CLES DU PAAGIP A EXECUTER AU COURS DU 1er SEMESTRE 2009

	Actions	1er semestre 2009	Résultats attendus	Indicateurs	Intervenants	Partenaires
A- Amélioration des planifications sectorielles						
Renforcement des DEP						
1	Renforcement de la stabilité et de l'autorité du DEP au sein de son ministère. Redéfinition des missions des DEP	Un décret du Président précise les missions et la composition des DEP Le décret de 1977 est revu	Le lien horizontal fonctionnel avec la DGGPD est renforcé et l'autonomie du DEP vis à vis du cabinet est respectée. La stabilité est bien assurée. Le rôle des DEP en matière d'élaboration des stratégies et de maîtrise d'ouvrage est redéfini. Ses responsabilités dans le suivi physique et dans l'exécution budgétaire des projets sont précisées.	Décret pris et appliqué Taux de turnover du personnel des DEP Texte modifié Taux d'augmentation des effectifs	MPAT, DEP	
2	Amélioration de la concertation entre les ministères sectoriels et la DGGT	Tenue de réunions annuelles de concertation à l'initiative du Plan et adoption de la programmation	La concertation est effective. Les projets de la DGGT sont bien intégrés dans les stratégies des DEP	Les réunions ont bien lieu, la programmation est cohérente à ce niveau	MPAT, DGGT, DEP	
3	Accroissement du rôle des ministères techniques dans le domaine de l'investissement public	Elévation du seuil d'intervention à 1 milliard de FCFA	Les ministères sectoriels maîtrisent mieux leurs investissements	Texte pris pour mise en application en 2010 Pourcentage du BI géré par les DEP	MPAT, DGGT, Min. tech.	
Amélioration des stratégies sectorielles						
5	Révision des stratégies sectorielles : Santé, Education et Transports	Etablissement de programmes d'actions sous-sectorielles	Les stratégies sectorielles des principaux secteurs sont améliorées et plus facilement concrétisables en projets	Nombre de stratégies sectorielles améliorées	MPAT, DEP min tech.	revoir la BM
B- Amélioration de la préparation et de la programmation des projets						
1	Mise en place d'un fonds pour les études et d'une cellule de gestion du fonds	Affectation d'une dotation de 1 Md FCFA La cellule est créée (texte) Les procédures de fonctionnement, sélection et suivi sont définies	La ligne budgétaire est assurée pour financer les études retenues. La cellule est créée, dispose de son personnel et des procédures de réalisation et suivi des études	Montant du fonds d'études Texte de création et règles de fonctionnement de la cellule définies et adoptées par le gouvernement Nombre d'études réalisées	MEFB, MPAT, DGGT	
C- Amélioration de la procédure d'élaboration du budget d'investissement						
1	Adoption d'un calendrier budgétaire contraignant	Pour préparation du budget 2010	La préparation budgétaire respecte le calendrier	Le calendrier présentant les différentes étapes est diffusé et appliqué	MEFB, MPAT	
2 PM	Elaboration d'un CDMT global	Intervenants formés, processus élaboré et outils en place, premier cadrage élaboré pour 2010-2012	Le budget est élaboré à travers un CDMT global et des CDMT sectoriels	Le CDMT global est opérationnel valeur et pourcentage des dépenses ayant respecté le circuit mis en place	MEFB et tous les ministères	BM
3	Elaboration de CDMT sectoriels santé, éducation et transports	Mise en place d'appui, d'outils et de procédures dans les trois secteurs : Santé, Education et Transports. Première version des CDMT disponible	Elaboration de CDMT sectoriels santé, éducation et transports	Nombre de CDMT sectoriels disponibles 2009 : 3 - 2010 : 7 - 2011 : 11	MPAT, DEP	CF., BM
4	Renforcement de la procédure de sélection des projets.	Elaboration de la grille de critères et de la procédure de choix (guide). Application sur la préparation du budget 2010	Le choix des projets est rationalisé par la mise en place d'une procédure basée sur une grille de critères standards de sélection des projets prenant en compte : - la pertinence (cohérence avec le PAO-DSRP et stratégies sectorielles) - l'identification des objectifs et résultats attendus - l'estimation des moyens et des coûts - l'analyse éco et fin (coûts/avantages) - la faisabilité technique - l'impact économique, social et environnemental - la viabilité financière, technique et institutionnelle (après réalisation)	Pourcentage de projets rejetés	MPAT, DGGT, DEP	

	Actions	1er semestre 2009	Résultats attendus	Indicateurs	Intervenants	Partenaires
D- Fluidification/rationalisation du circuit de la dépense et unification des circuits de paiement de l'investissement						
Renforcement des DAAF						
1	Renforcement de l'autorité et de la stabilité des DAAF au sein de leur ministère Redéfinition des missions du DAAF du ministère (A coordonner avec la prise de mesure concernant les DEP)	Décret pris précisant la création d'un DAAF unique par ministère et précisant ses missions	L'autonomie du DAAF vis à vis du cabinet de son ministre est respectée. La stabilité des DAAF est assurée, la coordination avec les DEP est améliorée	Décret pris et appliqué Texte modifié	MEFB, DAAF	
Amélioration de la passation des marchés						
2 PM	Réforme du code des marchés publics	Le code est validé par les autorités	Les marchés sont passés selon le nouveau code	Le nouveau code a été validé, les mesures d'application sont prises	Commission de réforme des MP	BIM
Amélioration du circuit de la dépense						
3	Reintroduction de la procédure orthodoxe pour l'exécution du budget d'investissement public Normalisation du traitement par décomptes	Cette procédure s'applique dès l'exécution du BI 2009. Les dossiers doivent correspondre à la liquidation d'un décompte	La procédure orthodoxe de traitement des dossiers de dépense est respectée. Les décomptes sont traités individuellement	La procédure unifiée s'applique pleinement pour le budget 2010	MPAT, MEFB, DGGT, DEP	
E-Réalisation d'un contrôle effectif de l'exécution physique des projets						
1 PM	Renforcement du rôle du Contrôle financier sur le contrôle physique des dépenses d'investissement	Le texte précisant l'intervention du Contrôle Financier dans le contrôle physique du 'service fait' est pris et mis en application	Le contrôle est effectif	Le texte est pris et appliqué	MEFB, MPAT, DEP, DGGT	
F-Les opérations de suivi-évaluation des projets sont progressivement développées						
1	Mise en place d'une base de données sur le suivi physique	Base de données en place au MPAT	Le suivi physique est facilité par la connaissance technique du dossier	Situation de l'exécution physique disponible en temps réel	DEP, Plan DGGT	
2	Les grands ministères techniques et la DGGT procédant et/ou font procéder à l'évaluation de quelques projets	Evaluation de quelques projets	Les grands ministères techniques et la DGGT commencent à faire évaluer leurs projets par des opérateurs indépendants	Nombre de projets évalués	MPAT, DEP	

ACTIONS CLES DU PAAGIP A EXECUTER AU COURS DU 1er SEMESTRE 2009

Actions		2009		Indicateurs	Intervenants	Partenaires
A- Amélioration des planifications sectorielles						
Renforcement des DEP						
1	Renforcement de la stabilité et de l'autorité du DEP au sein de son ministère. Redéfinition des missions des DEP			Décret pris et appliqué Taux de turn over du personnel des DEP Texte modifié Taux d'augmentation des effectifs	MPAT, DEP	
2	Amélioration de la concertation entre les ministères sectoriels et la DGGT			Les réunions ont bien lieu, la programmation est cohérente à ce niveau	MPAT, DGGT, DEP	
3	Accroissement du rôle des ministères techniques dans le domaine de l'investissement public			Texte pris pour mise en application en 2010 Pourcentage du BI géré par les DEP	MPAT, DGGT, Min. tech.	
Amélioration des stratégies sectorielles						
5	Révision des stratégies sectorielles : Santé, Education et Transports			Nombre de stratégies sectorielles améliorées	MPAT, DEP min tech.	revoir la progr. avec la BM
B- Amélioration de la préparation et de la programmation des projets						
1	Mise en place d'un fonds pour les études et d'une cellule de gestion du fonds			Montant du fonds d'études Texte de création et règles de fonctionnement de la cellule définies et adoptées par le gouvernement Nombre d'études réalisées	MEFB, MPAT, DGGT	
C- Amélioration de la procédure d'élaboration du budget d'investissement						
1	Adoption d'un calendrier budgétaire « contraignant »			Le calendrier présentant les différentes étapes est diffusé et appliqué	MEFB, MPAT	
2 PM	Elaboration d'un CDMT global			Le CDMT global est opérationnel valeur et pourcentage des dépenses ayant respecté le circuit mis en place	MEFB et tous les ministères	BM
3	Elaboration de CDMT sectoriels santé, éducation et transports			Nombre de CDMT sectoriels disponibles 2009 : 3 – 2010 : 7 – 2011 : 11	MPAT, DEP	CF., BM
4	Renforcement de la procédure de sélection des projets.			Pourcentage de projets rejetés	MPAT, DGGT, DEP	

Actions		2009		Indicateurs	Intervenants	Partenaires
D- Fluidification/rationalisation du circuit de la dépense et unification des circuits de paiement de l'investissement						
Renforcement des DAAF						
1	Renforcement de l'autorité et de la stabilité des DAAF au sein de leur ministère Redéfinition des missions du DAAF du ministère (A coordonner avec la prise de mesure concernant les DEP)			Décret pris et appliqué Texte modifié	MEFB, DAAF	
Amélioration de la passation des marchés						
2	Réforme du code des marchés publics			Le nouveau code a été validé , les mesures d'application sont prises	Commission de réforme des MP	BM
Amélioration du circuit de la dépense						
3	Réintroduction de la procédure orthodoxe pour l'exécution du budget d'investissement public			La procédure unifiée s'applique pleinement pour le budget 2010	MPAT, MEFB,DGGT, DEP	
E-Réalisation d'un contrôle effectif de l'exécution physique des projets						
1	Renforcement du rôle du Contrôle financier sur le contrôle physique des dépenses d'investissement			Le texte est pris et appliqué	MEFB, MPAT, DEP, DGGT	
F-Les opérations de suivi-évaluation des projets sont progressivement développées						
1	Mise en place d'une base de données sur le suivi physique			Situation de l'exécution physique disponible en temps réel	DEP, Plan DGGT	
2	Les grands ministères techniques et la DGGT procèdent et/ou font procéder à l'évaluation de quelques projets			Nombre de projets évalués	MPAT, DEP	